



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 février 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS le 02 février, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 25 janvier 2023, s'est réuni à la salle polyvalente de la Treille à Saint-Pierre d'Albigny en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 50

Nombre de membres votants : 57

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON			X
Eric	BARBIER	CHAMP LAURENT	X		
Thierry	MARTIN (Suppléant)	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	X		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Benoit	LAISNEY (Suppléant)	DETRIER	X		
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE		S. DUPARC	X
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET	X		
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		A. CONAND	X
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		

Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		JP GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		F. VILLAND	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	X
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE			X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY		M. BOUVIER	X
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE		J. GACHET	X
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			X
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX	X		

05-2023 - TRAVAUX DE MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX D'EAUX USEES ET D'EAUX PLUVIALES A ARVILLARD - LOT 1 GENIE CIVIL : APPROBATION D'UN AVENANT

Rapporteur : Marc GIRARD

Un marché de travaux a été conclu le 12/08/2021 par un groupement de commandes coordonné par la Communauté de Communes Cœur de Savoie, avec la Commune d'Arvillard, le Syndicat des Eaux de Valgelon La Rochette et le Syndicat d'Énergie de la Savoie. Il s'agissait de travaux de mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales, de renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable et de l'enfouissement des réseaux secs au chef-lieu d'Arvillard.

Le lot n°1 « Génie civil des réseaux secs et humides » a été confié au groupement EHTP (mandataire) / Blanc Frères / Serpollet Savoie Mont Blanc / SESA. La part de la Communauté de communes s'élève à 1 217 660,50 € HT (toutes tranches).

Les travaux de la tranche ferme « Rue de la Chavanne » ont débuté le 20/10/2021 et sont quasiment achevés. Avant la réception des travaux, il est nécessaire de conclure un avenant afin d'acter les plus-values et les moins-values par rapport à ce qui était prévu au marché initial.

Le montant de la tranche ferme s'élevait à 358 248,10 € HT.

Certains travaux n'ont pas été réalisés (car non nécessaires), entraînant une moins-value de 2 091,68 € HT.

Des travaux supplémentaires et des imprévus de chantier ont entraîné une plus-value de 26 783,40 € HT :

- Matériaux extraits impropres à la réutilisation en remblais : + 11 041,50 € HT
- Emploi de gravette supplémentaire du fait de l'instabilité des parois de tranchées : +4 070,00 € HT
- Surfaces d'enrobés supplémentaires à reprendre, impasse Leya et impasse Tinage : +8 473,40 € HT
- Intervention sur le réseau d'eaux usées en bas du chemin de la Koute à Tyon : +3 198,50 € HT.

Le montant de l'avenant à passer est donc de 24 691,72 € HT (+6,89%).

Cet avenant entraînant une augmentation de plus de 5 % du montant du marché (tranche ferme uniquement, les tranches optionnelles n'étant pas encore affermies), l'avis de la Commission MAPA a été requis. Lors de sa réunion du 23 janvier 2023, la Commission MAPA a rendu un avis favorable à la signature de cet avenant.

Le nouveau montant de la tranche ferme est de 382 939,82 € HT. Pour la réalisation des travaux supplémentaires, les délais d'exécution sont augmentés de 4 semaines.

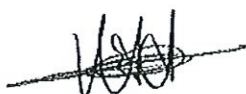
L'approbation du Conseil Communautaire est requise pour l'avenant proposé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant au marché de travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales au chef-lieu d'Arvillard, tels que décrit ci-dessus, pour un montant de 24 691,72 € HT ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer l'avenant et toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

